

DOCUMENTS D'ÉVALUATION ET
D'ACCREDITATION

Licence de Psychologie
Master de Psychologie (recherche)
Master de Psychologie (professionnel)

Faculté de lettres et sciences humaines

Université Libanaise

LIBAN

Juillet 2020

Rapport publié le 09/11/2020

SOMMAIRE

Rapport d'évaluation	pages 3 à 13
Observations de l'établissement	pages 14
Décision d'accréditation	pages suivantes

RAPPORT D'ÉVALUATION

Licence et Masters de Philosophie Licence et Masters de Psychologie

Université Libanaise
Faculté de lettres et sciences humaines

LIBAN

Mars 2020

L'Université Libanaise a demandé l'évaluation de formations de la Faculté de Lettres et Sciences Humaines par le Hcéres. Le référentiel d'évaluation utilisé est le référentiel spécifique d'évaluation externe des formations à l'étranger, adopté par le Conseil du Hcéres le 4 octobre 2016. Il est disponible sur le site internet du Hcéres www.hceres.fr.

Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Présidente par
intérim

Au nom du comité d'experts² :

Manuel Royo, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

SOMMAIRE

I.	Fiche d'identité de la formation	3
II.	Description de la visite sur site	5
	Composition du comité d'experts.....	5
III.	Présentation des formations	7
IV.	Synthèse de l'évaluation.....	8
1.	Finalité des formations	8
a)	Philosophie	8
b)	Psychologie.....	8
	La licence de psychologie	8
	Le master de psychologie.....	8
2.	Positionnement des formations.....	9
3.	Organisation pédagogique	9
4.	Pilotage des formations.....	11
V.	Conclusion	12
	Points forts :	12
	Points faibles :	12
	Recommandations pour l'établissement.....	13
VI.	Observations de l'établissement	14

I. FICHE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION

Université/établissement : Université Libanaise

Composante, faculté ou département concerné : Faculté Lettres – Science Humaines, département de philosophie

Nom des formations :

- Licence de Philosophie
- Master de philosophie
- Licence de psychologie
- Master de psychologie.

Année de création et contexte :

La faculté des Lettres et Sciences Humaines est la deuxième faculté de l'Université Libanaise, elle a été créée en 1959 sous le nom de La Faculté des Lettres puis sous celui des Lettres et Sciences Humaines en 1967. Elle comporte cinq sections, deux Centres et un Centre de recherche. L'université Libanaise est la seule Université publique au Liban. Elle accueille 12% des étudiants au Liban et comporte le plus grand nombre de facultés réparties sur l'ensemble du territoire libanais. Les formations sont dispensées dans les cinq sections (correspondant à 5 localisations distinctes) ;

Lieu(x) où la formation est dispensée : section 1 à Beyrouth ; section 2 à Fanar ; section 3 à Tripoli ; section 4 à Zahle ; section 5 à Saida.

Ville(s) et campus : Beyrouth, Fanar, Tripoli, Zahle et Saida

Doyen de la Faculté : Pr Ahmad Rabah

RESPONSABLES DES FORMATIONS

- Responsable des formations de philosophie Dr. Chawraba Zeinab, professeur titulaire de philosophie
- Responsable des formations de psychologie Dr. Hatem Majeda, professeur titulaire de psychologie.

RÉSULTATS DES ACCRÉDITATIONS ANTÉRIEURES ET SYSTEME QUALITÉ MIS EN PLACE

Cette évaluation est la première évaluation de formations de l'Université Libanaise par le Hcéres.

Le Recteur de l'Université Libanaise, le Pr Fouad Ayoub, a d'abord formulé une demande d'évaluation institutionnelle pour l'Université Libanaise. Elle a donné lieu à un rapport du Hcéres publié en décembre 2018 et à une décision d'accréditation de l'établissement. Ce rapport d'évaluation dispensait des recommandations à l'échelle de l'université. Parmi ces recommandations, il est mentionné notamment « l'extension d'un processus d'assurance qualité à l'ensemble des composantes et des services administratifs » et « l'élaboration d'un schéma directeur couvrant les systèmes d'information et visant à leur intégration au niveau institutionnel avec l'objectif de disposer d'outils de pilotage et d'aide à la décision ».

L'Université Libanaise a ensuite demandé au Hcéres d'évaluer/accréditer certaines de ses formations.

En application de la convention relative à l'évaluation et à l'accréditation des formations sus mentionnées signée le 25 février 2019, entre l'Université Libanaise et le Hcéres, une évaluation externe a été prévue pour les formations de philosophie et de psychologie proposées par la Faculté des Lettres et Sciences Humaines.

Une commission a été chargée de la rédaction du rapport d'auto-évaluation contenant les informations requises par le Hcéres. Cette commission est composée de Hend Adib, coordinatrice générale du master, de Marwan Abi Fadel, directeur de la Section de 2 de la faculté des Lettres et Sciences Humaines, de Gisèle Riachi, directrice du Centre de Langues et de Traduction et de Maha Jarjour, coordinatrice de la langue arabe au Doyenné.

MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS MIS À DISPOSITION DES FORMATIONS

- 90 enseignants contribuent aux formations de philosophie soit un taux d'encadrement nominal d'environ 4 étudiants pour 1 enseignant.
- 90 enseignants contribuent aux formations de psychologie, soit un taux d'encadrement nominal d'environ 40 étudiants pour 1 enseignant.

Parmi ces enseignants, on compte environ 20% de professeurs titulaires, 30% de professeurs contractuels à plein temps et 50% de professeurs vacataires ; quelques professeurs en visite viennent ponctuellement s'ajouter à ces équipes pédagogique (essentiellement au sein de la section 1). Environ 18 enseignants par section assurent les enseignements de philosophie et 18 autres en psychologie pour les licences respectives.

En ce qui concerne les moyens matériels, le rapport d'auto-évaluation mentionne le défaut d'équipements et de rénovation de certains locaux en raison de l'absence d'investissement de l'Etat. Lors de la visite, il est apparu que les moyens informatiques et numériques mis à disposition des formations sont encore peu nombreux et peu fonctionnels du fait des infrastructures de communication nationale peu performantes.

La bibliothèque universitaire est dotée de 187 870 volumes, d'ouvrages et périodiques en langue arabe, française et anglaise. Les bibliothécaires, au nombre de 28, sont extrêmement disponibles et investis dans le service et l'écoute des étudiants. Les équipes d'enseignement suppléent également aux faibles ressources budgétaires dédiées aux acquisitions, par le prêt à leurs étudiants de livres personnels ou par l'achat d'ouvrages essentiels pour les formations concernées. En ce qui concerne l'accès aux ressources numériques, les enseignants fournissent parfois leurs identifiants aux étudiants afin de leur permettre d'accéder aux documents (revues en ligne, bases de données en ligne) auxquels ils n'ont pas accès à la bibliothèque universitaire.

EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET LEUR TYPOLOGIE SUR LES 4 DERNIÈRES ANNÉES

Le nombre d'étudiants inscrits en licence de philosophie est relativement stable durant les quatre dernières années, autour de 355 étudiants.

Le nombre d'étudiants inscrits en master recherche de philosophie est lui aussi relativement stable (autour de 130 étudiants) avec une légère augmentation lors de la dernière année considérée. Les effectifs du master professionnel de philosophie (philosophie et médias culturels et documentation) créé en 2015 sont faibles et décroissent lentement.

Le nombre d'étudiants en licence de psychologie a connu une nette augmentation sur les quatre dernières années, passant de 2300 étudiants environ en début de période, à 3500 étudiants sur la dernière année considérée. Les effectifs de master recherche de psychologie connaissent également une nette croissance sur la période, passant de 380 environ à 530 environ sur la période considérée. Le master professionnel de psychologie voit ses effectifs tripler sur la période considérée, passant de 97 à 305.

Il faut souligner le nombre important d'étudiants boursiers et la présence nombreuse d'étudiants internationaux dans les formations de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines. Dans le contexte socio-politique spécifique du pays et de la région, le nombre des étudiants palestiniens et syriens est plus important que celui des 31 autres nationalités présentes au sein des formations.

Formation	Effectifs 2014-2015		Effectifs 2015-2016		Effectifs 2016-2017		Effectifs 2017-2018	
	Inscrits en début d'année	Diplômés	Inscrits en début d'année	Diplômés	Inscrits en début d'année	Diplômés	Inscrits en début d'année	Diplômés
Licence de philosophie	352	Non transmis	346	Non transmis	364	Non transmis	358	Non transmis
Licence de psychologie	2325	Non transmis	2665	Non transmis	3222	Non transmis	3555	Non transmis
Master de Philosophie (Recherche)	132	21	119	21	126	13	137	20
Master de philosophie (professionnel)	0	0	29	0	25	1	23	3
Master de Psychologie	379	31	359	44	400	43	528	53
Master de Psychologie (Professionnel)	97	0	207	10	275	14	305	10

II. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

COMPOSITION DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Manuel Royo, Professeur des Universités, Université François Rabelais-Tours.

Experts :

- M. Cédric Brun, Maître de conférences en Philosophie, Université de Bordeaux Montaigne
- Mme Sophie Rochefort-Guillouet, Maître de conférences en Humanités, Institut d'Etudes Politiques de Paris
- M. Adrian Foucher, expert étudiant, doctorant, Université François Rabelais-Tours.

Le Hcéres était représenté par Anne Vial-Logeay, conseillère scientifique.

DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

Date de la visite

La situation socio-politique difficile au Liban au mois d'octobre 2019 a entraîné le report de la visite sur site à l'Université Libanaise. Celle-ci s'est déroulée du 15 au 19 décembre 2019.

Résumé du déroulement :

La visite a eu lieu sur différents sites où la Faculté des Lettres et Sciences humaines est installée à Beyrouth et dans sa proche banlieue. L'évaluation des programmes de philosophie et de psychologie est basée sur ce que le comité a vu et entendu à l'occasion de sa visite sur les campus, notamment lors des dialogues avec les différents personnels administratifs et enseignants de la faculté, les étudiants des licences et masters de philosophie et de psychologie, ainsi qu'avec des anciens étudiants et des partenaires institutionnels de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines.

Organisation de la visite et coopération de la formation et de l'établissement à accréditer.

Le calendrier de la visite a été proposé au comité en amont de son arrivée à Beyrouth. Il était déterminé en fonction des exigences du comité. Sur place, le comité a eu la possibilité de modifier le planning s'il le souhaitait. Mais comme le planning prévisionnel correspondait à ses attentes, aucune modification n'a été effectuée.

Le comité voudrait saluer la coopération remarquable du Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines ainsi que de tous les intervenants au sein des programmes. Toutes les demandes faites depuis Paris ou pendant la visite ont reçu des réponses positives et ce, dans des délais rapides. Sur place, les membres du comité ont pu consulter à leur guise tous les documents qu'ils jugeaient nécessaires à leur parfaite information. Le travail du comité a été grandement facilité sur le plan matériel par la compétence, la diligence et l'extrême disponibilité des enseignants en charge de la procédure d'évaluation. Ces conditions de travail permettent aujourd'hui au comité de rendre un rapport objectif sur la situation des diplômés à expertiser.

Personnes rencontrées :

- Instances de l'université :

Directeurs de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines : Dr. Marwan Abi Fadel, Dr Badia Mazboudi, Dr. Jacqueline Ayoub, Dr. Elie Haddad-Nassif Nehmé, Dr. Gisèle Riachi, Dr. Samar Zeitoun

- Représentants des coordinateurs de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines :

Maha Jarjour, Majida Hatem, Anis Chaaya, Naheda Saad, Zeinab Chawraba, Ahmed Ajamai, Tania Faour, Gada Chreim

- Personnels fonctionnaires :

Personnels fonctionnaires du décanat : Mikhael Sarkis, Imane Chamseddine, Sayde Owayda

Personnels fonctionnaires administratifs en charge des sections (Rita Kallas, Maya Maroun et Linda Chaaban).

- Personnels enseignant :

Enseignants et enseignants-chercheurs de philosophie : Najem Bou Fadel, Maguy Obeid, Khanjar Hamieh, Bassam Abdel Hamid, Hassn El-Hage, Jean-Pierre Nakhleh, Afif Othman, Yousseh Maalouf

Enseignants et enseignants-chercheurs de psychologie : Desiree Azzi, Ilham El Hage Hassan, Sonia Chamoun, Racha Tedmouri, Paula Kallas, Youssef Akoury.

- Étudiants :

Des étudiants en licence et master de philosophie (Maguie El Hage, Elissa Chamoun, Hanna Sfeir, Zahraa Akil) et des étudiants de licence et master de psychologie (Rosaline Choueiry, Neila Keirouz, Nabil Kady, Georges Abou Khalil).

- Personnalités extérieures à l'université :

Représentants des partenaires institutionnels de la faculté des Lettres et Sciences Humaines (Mirande Khalaf (AUF), Michel Mouton (IFPO), Sarkis El-Khoury (Direction générale des Antiquités), Zsolt Vagner (Pazmany Peter Catholic University – Erasmus+), Roula Khalil (Psychiatre, Dahr El Bachek), Layale Chami (Thérapeute CIEL), Maya Zahran (Edulingua), Gada Housaini (Parlement), Waad Chartouny Bsaibes (Hôpital psychiatrique de la croix).

III. PRESENTATION DES FORMATIONS

Les formations de licence et de master de philosophie et de licence et de master de psychologie sont hébergées par la Faculté des Lettres et Sciences Humaines. On retrouve les licences et masters de philosophie et de psychologie avec la même structure de formation dans les cinq sections, quoique dans des langues d'enseignement différentes selon les sites (Anglais, Arabe, Français). Conformément au système Licence-Master-Doctorat, chaque année de la licence, divisée en deux semestres, assure aux étudiants des enseignements pour un total de 60 crédits (soit 180 crédits au terme des 3 ans à 5 ans de formation) et chaque année de master, divisée en deux semestres, assure aux étudiants des enseignements pour un total de 60 crédits (soit 120 crédits au terme des 2 à 3 ans de formation). Ces durées allongées correspondent aux situations particulières d'étudiants qui doivent interrompre momentanément leur cursus en raison de difficultés financières, dans le contexte de crise économique que connaît le Liban.

Le Liban compte un très grand nombre d'établissements universitaires privés dont un bon nombre offre des formations avec des intitulés équivalents à celles de la Faculté des Lettres et Sciences humaines. Cependant, l'exigence du niveau de recrutement des enseignants-chercheurs titulaires et en contrat à plein temps (tous titulaires d'un doctorat) assure aux étudiants de l'Université Libanaise une garantie de qualification de leurs enseignants.

Les conditions matérielles de la formation sont fortement dépendantes des infrastructures libanaises et des difficultés économiques et sociales traversées par le pays. L'éloignement des différents sites et l'état des systèmes de communication physique (réseau routier) et numérique (Internet) rendent les échanges entre les sites compliqués et la mobilité interne des étudiants et des enseignants peu propices à ces échanges ou à la mutualisation des enseignements.

IV. SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

1. FINALITÉ DES FORMATIONS

Les formations de licence de philosophie et de psychologie sont des formations universitaires classiques en trois ans après le baccalauréat (potentiellement 5 ans) qui dispensent un enseignement en Français, en Anglais ou en Arabe, selon les sites considérés. L'étude de deux langues étrangères est obligatoire durant tout le parcours de licence. Si les licences de philosophie et de psychologies offertes ne sont pas directement professionnalisantes, les formations de master dans ces deux disciplines se déclinent en master professionnel et master recherche.

a) Philosophie

La licence de philosophie vise à offrir aux étudiants à la fois l'accès aux savoirs et savoir-faire fondamentaux dans tous les champs de la philosophie et de son histoire ainsi que dans ses différentes traditions culturelles et linguistiques. La formation de licence de philosophie n'a pas de finalité professionnelle directe, ce qui est habituel pour ce type de formation. Elle vise à préparer la poursuite d'étude en master selon les logiques de spécialisations progressives choisies par les étudiants au sein des trois parcours proposés.

Dans le parcours 'philosophie' de la licence de philosophie, les étudiants se destinent généralement à une poursuite d'étude en master de philosophie et vers les métiers de l'enseignement et de la recherche. Même sans finalité professionnalisante immédiate, la licence de philosophie ne propose aucun stage durant la troisième année de licence (dans chacun des parcours proposés), ce qui pourrait constituer une limite de cette formation dans la mesure où le choix de la formation future pourrait n'être pas assise sur une connaissance précise du milieu professionnel visé (par exemple, stage d'observation en lycée). Cette remarque demande cependant à être tempérée par la nature même des étudiants dont une part importante est déjà insérée professionnellement et peut donc s'appuyer sur une connaissance directe du monde du travail pour effectuer ses choix.

La formation de licence de philosophie dans ses parcours 'philosophie et sciences politiques et sociales', 'philosophie et médias culturels et documentation' permet aux étudiants de poursuivre des études au niveau master dans des filières professionnalisantes et d'acquérir des bases solides à la fois sur le plan culturel et méthodologique et des compétences rédactionnelles et d'analyse potentiellement réexploitables, quelle que soit la filière envisagée (journalisme, communication, médiation culturelle et sociale). Pour autant, ceux-ci ne semblent pas pouvoir contribuer à la formation des étudiants dans l'optique d'une pré-professionnalisation vers les métiers du journalisme, de la communication ou de la médiation sociale et culturelle dans la mesure où ces derniers supposent l'acquisition de compétences et savoir-faire professionnels très spécifiques. On notera que le parcours philosophie et sciences politiques et sociales permet également l'insertion dans l'enseignement secondaire (public et privé) au niveau du baccalauréat économique et social.

Le master de philosophie se décline en une version orientée recherche et une version professionnelle :

- Le master recherche vise à la préparation aux fonctions d'enseignant de philosophie dans le secondaire et à la poursuite d'études en doctorat.
- Le master professionnel de philosophie vise à former les étudiants inscrits à investir philosophiquement les champs des médias et de la culture.

b) Psychologie

La licence de psychologie vise à offrir aux étudiants à la fois l'accès aux savoirs et savoir-faire fondamentaux dans tous les champs de la psychologie (psychopathologie, psychanalyse, psychophysiologie, neurosciences, statistiques, entretien clinique, psychologie du développement, etc.) afin de les préparer à la réalisation d'un master en psychologie en vue d'exercer comme psychologue (du développement, du travail ou clinique).

Le master de psychologie se décline lui aussi en un master recherche visant à la poursuite d'études en doctorat et un master professionnel visant une insertion professionnelle. Tous deux comprennent des parcours spécialisés selon le domaine choisi par les étudiants : 'psychologie scolaire', 'psychologie clinique et ajustement' et 'psychologie du travail' selon leurs vœux d'insertion professionnelle ou de poursuite de recherches doctorales.

2. POSITIONNEMENT DES FORMATIONS

Un bon nombre des 42 universités privées au Liban propose des programmes de formation en philosophie et en psychologie d'une durée équivalente. Cependant, seule l'Université Libanaise délivre des diplômes directement reconnus par le ministère de l'Éducation (sans recourir à des équivalences).

Le dossier d'autoévaluation ne fait mention d'aucun accord de coopération ou de partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur ou des centres de recherche étrangers en philosophie. En psychologie, l'organisation d'un projet de recherche en partenariat avec 22 universités étrangères montre le dynamisme international du département de psychologie et permet l'adossement de la formation de master à la recherche internationale. Les interactions avec les enseignants et chercheurs en neurosciences de la faculté de sciences médicales témoignent également d'interactions importantes avec l'environnement de recherche.

Si le programme de **master de philosophie** contribue de manière importante (et presque exclusive) à la formation des professeurs de philosophie de l'enseignement secondaire (public ou privé), les partenariats avec le monde socio-économique semblent quant à eux très rares et on ne voit aucun accord de coopération avec des acteurs du monde culturel et des médias permettant d'assurer l'ancrage des parcours du master professionnel de philosophie.

Les masters de psychologie bénéficient d'une longue collaboration avec des institutions de soin psychologique et psychiatrique au Liban (par exemple, l'hôpital psychiatrique de la croix, ou l'hôpital gouvernemental de Dahr el Bachek) qui assurent à la fois des lieux d'accueil en stage des étudiants du master professionnel et des partenaires pour des projets de recherches impliquant les étudiants du master recherche.

L'internationalisation des formations en termes d'accord cadres d'échanges ou de partenariats reste embryonnaire faute de moyens. Les mobilités sortantes sont extrêmement rares. Si, du point de vue linguistique, les outils sont mis en place pour que les étudiants puissent poursuivre leurs cursus à l'étranger, les moyens financiers (bourses, soutien à l'expérimentation internationale, professeurs invités) et les formats de projet internationaux restent quant à eux trop rares.

Depuis près d'un an, un projet d'association des anciens de l'Université Libanaise qui puisse les fédérer et ainsi contribuer à la visibilité des formations, et à leur adéquation avec les besoins socio-économiques, est à l'étude. De l'avis des anciens, comme des étudiants actuels rencontrés lors de la visite, un tel projet constituerait pour la philosophie comme pour la psychologie des opportunités importantes pour assurer aux étudiants des lieux de stage (voire des opportunités d'embauche).

3. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

L'organisation pédagogique des licences de philosophie et de psychologie est typique des licences spécialisées. Elles comportent un bloc d'enseignements disciplinaires (avec l'introduction progressive de choix de spécialisation) et un bloc d'enseignements transversaux (Droits humains, Informatique générale, langue étrangère 1 et 2, informatique spécialisée, méthodologie de la recherche). Cette structure vise à doter des étudiants des outils nécessaires à la poursuite d'études en master professionnalisant ou de recherche. Les réorientations sont possibles durant le cursus en conservant le bénéfice des enseignements transversaux et en faisant valoir des équivalences entre les enseignements disciplinaires. Une attention particulière est accordée à la pluralité des traditions philosophiques linguistiques, confessionnelles et culturelles, dans la licence de philosophie, de même que la licence de psychologie aborde les courants théoriques les plus notables de la psychologie, favorisant ainsi l'exercice de l'esprit critique des étudiants et évitant un enfermement doctrinal ou théorique toujours possible pour ce genre de formations. Ce pluralisme constitue indéniablement un atout de cette formation.

La licence de philosophie propose une spécialisation progressive dans l'un des trois parcours proposés à partir du second semestre de la deuxième année : 'philosophie générale', 'philosophie et sciences politiques et sociales', 'philosophie et médias culturels et documentation'. Si le premier parcours vise essentiellement la poursuite d'études en master afin de permettre aux titulaires diplômés de la première année de master recherche de philosophie d'enseigner la philosophie au lycée ou d'assurer des charges de cours à l'université pour les titulaires du master, les deux autres parcours de la licence de philosophie envisagent plutôt des poursuites d'études dans les domaines du journalisme, de la communication et de la médiation sociale et culturelle. Cependant, on ne note aucune présence de stage, de prise de contact avec le milieu professionnel durant la licence, quel que soit le parcours malgré l'incitation de la FLSH. En l'absence de stage, les étudiants peuvent difficilement définir leur choix d'orientation en master (recherche ou professionnel) sur la base d'une connaissance intime du milieu professionnel auquel ils se destinent.

La licence de psychologie est une formation universitaire classique en trois ans après le baccalauréat qui permet aux étudiants à travers une spécialisation progressive d'identifier le domaine (« psychologie scolaire », « psychologie clinique et ajustement », « psychologie du travail ») vers lequel poursuivre leurs études en master (professionnel ou recherche). On soulignera que la présence de stage au dernier semestre de la troisième année de licence, assure aux étudiants une première expérience du monde professionnel dans le domaine de spécialité souhaité.

Les masters recherche et professionnel de philosophie sont structurés autour d'un tronc commun à tous les parcours, et d'enseignements ou séminaires spécifiques selon le caractère professionnel ou non et le parcours choisi (deux parcours en master recherche : 'philosophie' et 'philosophie et sciences politiques et sociales'). Ces enseignements et séminaires sont répartis sur les trois premiers semestres du master et le quatrième est intégralement consacré à la rédaction du mémoire de master

En **master recherche de philosophie**, les enseignements organisés sous forme de séminaires permettent aux étudiants d'approfondir leur maîtrise des différents domaines de la philosophie et de son histoire, dans le même esprit d'ouverture aux différentes traditions doctrinales et culturelles. Il faut noter l'introduction dès le premier semestre du master d'un cours de méthodologie de la recherche qui permet aux étudiants de se familiariser avec la démarche de recherche et de construire très progressivement le projet de mémoire soutenu en fin de deuxième année. Le master professionnel 'philosophie et médias culturels et documentation' vise l'acquisition d'un ensemble de connaissances et de capacités critiques sur les formes de la communication culturelle et sur la documentation, mais n'identifie pas explicitement de débouchés professionnels au terme de la formation. Si le master recherche entend former au métier d'enseignant de philosophie en lycée, il dispense un enseignement théorique de didactique de la philosophie au deuxième semestre, pratique au troisième mais ne propose aucun stage d'observation ou d'enseignement accompagné sous la responsabilité d'un maître de stage. Tout en reconnaissant que l'on peut défendre qu'il est impossible de distinguer une dimension didactique spécifique de l'acte même de philosopher, la reconnaissance des compétences professionnelles spécifiques des enseignants de philosophie devrait néanmoins pouvoir faire l'objet, sinon d'un enseignement, du moins d'une découverte *in situ* à travers un ou des stages. Il est cependant prévu à partir de 2020 un stage dirigé par l'enseignant de la matière, sans autre précision.

Par ailleurs, l'absence de stage en **master professionnel de philosophie** est étonnante. Si la visée est effectivement professionnalisante, on ne voit pas exactement vers quels types de métiers les étudiants peuvent se tourner ni comment ils peuvent acquérir les compétences professionnelles qu'ils devront mettre en œuvre s'ils n'ont pas été confrontés aux réalités professionnelles de ce domaine.

À l'inverse, dans **le master professionnel de psychologie**, la présence d'un stage professionnel au volume horaire important (600 heures) est plébiscitée par les anciens étudiants et par les partenaires accueillant les stagiaires comme un dispositif jouant un rôle fondamental dans la pertinence de la formation.

L'usage des Technologies de l'Information et de la Communication appliquée à l'Enseignement reste apparemment peu important. Un environnement numérique de travail est annoncé en expérimentation dans certaines sections de la faculté des Lettres et Sciences Humaines et devrait, à terme, être déployé pour l'ensemble des enseignants et des étudiants de l'université. Mais, du fait des difficultés liées à la qualité de la connexion à Internet au Liban, ces outils ne pourront réellement être pleinement utilisés qu'une fois ces problèmes d'infrastructure résolus. Face à cela, des structures de communication moins formelles (fondées sur les médias sociaux) permettent aux enseignants et aux étudiants de communiquer en dehors des heures de cours et en cas de contraintes externes (politiques, sociales ou infrastructurelles) de diffuser des supports de cours ou des documents. Les outils de documentation en support physique existent (bibliothèque) mais datent un peu et sont heureusement complétés par un bouquet de bases de données documentaires en ligne (dont l'accès peut être problématique).

L'aide à la réussite, quoiqu'institutionnalisée, se limite à l'organisation d'une session de rattrapage des examens terminaux en septembre pour les étudiants collés et à un accompagnement individualisé des étudiants dans la confection de leur parcours pédagogique par des étudiants plus avancés, un enseignant référent et les fonctionnaires du bureau d'orientation académique et pédagogique. Néanmoins, les besoins spécifiques des étudiants salariés et soutiens de famille (très nombreux) sont pris en considération à la fois par le personnel enseignant et par les fonctionnaires administratifs des sections pour leur permettre au mieux de poursuivre (ou d'interrompre et de reprendre par la suite) leur cursus de formation, on notera que la création d'une caisse d'aide sociale pour les étudiants vient compléter ces dispositifs. Les passerelles permettant les réorientations existent mais n'ont pas fait l'objet d'une présentation détaillée.

Les masters recherche et professionnel de psychologie se distinguent très nettement l'un de l'autre par la part de stages en situation qui doivent être réalisés lors du master professionnel. À chaque semestre du master professionnel, les étudiants doivent effectuer un stage en situation au sein d'un organisme de prise en charge psychologique ou psychiatrique (600 heures sur les deux ans pour obtenir la reconnaissance de leur diplôme de

psychologue), et y assurer un certain nombre de tâches classiques (50 entretiens cliniques, 30 suivis individuels, 5 présentations scientifiques). Un rapport mensuel est réalisé par l'étudiant à fin de suivi. Le master recherche est beaucoup plus axé sur la théorie de la psychologie.

La grande diversité des profils socio-culturels des étudiants de l'Université Libanaise (liée à son statut de seule université publique du pays) implique un suivi au plus proche des besoins des étudiants par l'administration et les enseignants de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines.

4. PILOTAGE DES FORMATIONS

Les départements de philosophie et de psychologie ainsi que le conseil de la faculté des Lettres et Sciences Humaines assurent le pilotage des formations. L'évaluation des enseignements, assurée à chaque fin de semestre à l'aide de questionnaires anonymes remplis par les étudiants, donne l'occasion d'identifier des manques et dysfonctionnements et d'y remédier par des ajustements spécifiques (souvent au niveau de chaque section). Tous les cinq ans, les transformations et modifications plus profondes font l'objet d'un travail collectif au sein du département de philosophie en lien avec la Faculté. Si l'on peut déplorer l'absence de réel conseil de perfectionnement (dans lequel siègeraient des représentants étudiants) permettant d'identifier les lacunes potentielles de la formation dans son adéquation avec les besoins socio-économiques de l'environnement, la visite a permis de saisir que l'ambiance politique et sociale du pays dans son ensemble pèse de tout son poids sur un tel projet. La diversité sociale et culturelle des étudiants et leur proximité avec le corps enseignant et les administrations des sections viennent cependant contrebalancer ce manque. Les étudiants les plus âgés et déjà insérés professionnellement inscrits à l'université afin d'y trouver les outils d'une évolution professionnelle sont très généralement à même de signaler les lacunes éventuelles de la formation et d'être entendus par un corps enseignant visiblement à l'écoute.

- Le taux de réussite moyen annoncé dans le dossier d'autoévaluation en licence de philosophie est d'environ 50%. Le taux de réussite moyen annoncé dans le dossier d'autoévaluation en master recherche et professionnel est de 90%.
- Le taux de réussite en licence de psychologie est de 45% en moyenne sur la période considérée et en master professionnel et recherche de psychologie respectivement de 80 et 90%.

Les taux de réussite indiqués pour les formations évaluées sur les quatre dernières années (toutes sections confondues) est d'environ 50% mais ce taux semble peu compatible avec le tableau exposé en page 69 du rapport d'autoévaluation qui indique un faible nombre de diplômés pour l'année 2017-2018 inscrits pour la première fois à l'Université Libanaise entre 2013 et 2015 (43). Cette incohérence est, peut-être, à interpréter comme le reflet des conditions sociales de vie d'une partie importante des étudiants qui sont souvent contraints d'interrompre leur formation avant de la reprendre à un moment plus propice de leur parcours familial ou professionnel, rendant tout indicateur arithmétique difficilement interprétable.

V. CONCLUSION

Dans un contexte social, économique et politique extrêmement fragile, la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Libanaise réussit à former de très nombreux étudiants en philosophie et en psychologie et à leur permettre une insertion professionnelle. Par contraste avec une bonne part des autres universités au Liban, l'exigence de qualification lors du recrutement des enseignants et enseignants chercheurs assure aux formations de philosophie et de psychologie une garantie d'expertise des enseignants dont d'autres établissements universitaires au Liban ne peuvent se réclamer.

Les formations de licence de philosophie et de psychologie de l'Université Libanaise se situent dans la norme des licences spécialisées. On regrettera néanmoins l'absence de stage de découverte du milieu professionnel en licence de philosophie et l'absence de dispositif permettant la réorientation en cours de formation du fait de l'organisation pédagogique.

L'investissement et le dévouement des enseignants et des fonctionnaires des cinq sections de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines permettent d'assurer avec souplesse que cette mission de service public soit rendue avec humanité dans les formations de philosophie et de psychologie. À ce titre, le fort taux d'encadrement de la licence de philosophie est un gage de proximité entre étudiants et enseignants et permet l'investissement intense de ces derniers.

Les formations de master de psychologie, tant dans leur version recherche que dans leur version professionnelle, articulent bien les stages, la formation à la recherche et l'adéquation de l'organisation pédagogique avec les finalités d'insertion professionnelle.

Le master recherche de philosophie forme la très grande majorité des professeurs de philosophie du secondaire au Liban et répond bien à ses finalités. Mais, sans stage de pratique accompagnée et sans formation à la didactique de la philosophie, cette formation reste limitée à la reconduction d'une conception très traditionnelle de l'enseignement de la philosophie. Le master professionnel, quant à lui, ne parvient pas à identifier clairement les débouchés possibles de cette formation ni à réellement professionnaliser sa formation dans la mesure où les étudiants ne se voient proposer aucun stage durant leur cursus.

Les moyens nécessaires font encore défaut dans la durée pour planifier la mise à niveau de l'accès aux ressources numériques de tous et dans des conditions optimales. En ce sens, le projet d'adresse électronique individuelle et l'ouverture programmée de Moodle, afin de créer un Environnement Numérique de Travail, vont dans la bonne direction pour une rapidité accrue de circulation de l'information et l'efficacité renforcée des moyens mis en œuvre.

La visite sur site a permis de comprendre les difficultés liées à la baisse des ressources allouées en propre à l'Université Libanaise en général et à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines en particulier.

POINTS FORTS :

- Investissement remarquable de l'ensemble du corps enseignant et des administratifs
- Niveau de qualification du corps enseignant
- Taux d'encadrement de la licence de philosophie
- Pluralisme culturel et théorique des formations de licence et de master en philosophie et en psychologie
- Place et rôle des stages professionnels dans les formations de licence et de master de psychologie
- Souplesse des modalités de la scolarité adaptée selon les cas particuliers des étudiants.

POINTS FAIBLES :

- Réorientation difficile pendant les cursus de licence de philosophie et de psychologie du fait de leur caractère spécialisé.
- Pas de stage de découverte du milieu professionnel en licence de philosophie.
- Pas de stage professionnel (ni de réel débouché identifiable) pour le master professionnel de philosophie.
- L'adossement des formations de licence et de master de philosophie à la recherche reste fragile.
- Faiblesse de l'investissement budgétaire dans l'environnement matériel, les partenariats internationaux et la recherche.
- Faiblesse du taux d'encadrement en licence de psychologie.
- Absence d'environnement numérique de travail pour les étudiants comme les enseignants.

RECOMMANDATIONS POUR L'ETABLISSEMENT

- Pour ce qui concerne les formations de **licence de philosophie et de psychologie**, afin de permettre aux étudiants de se réorienter plus aisément en cours de formation, il pourrait être intéressant d'entamer une réflexion autour de la transformation des licences spécialisées en licences à spécialisation progressive (par exemple licence avec une majeure en philosophie et une mineure en psychologie ou dans d'autres disciplines).
- L'introduction en **licence de philosophie** (quel que soit le parcours) d'un stage de prise de contact avec le milieu professionnel visé par la formation (sur le modèle de ce qui est fait en licence de psychologie) constituerait sans aucun doute un bénéfice pour les étudiants dans la construction de leur projet de formation et d'insertion professionnelle. Cette démarche permettrait en outre de mieux identifier les besoins socio-économiques en lien avec la formation et d'approfondir les liens avec les acteurs (publics et privés) de cet environnement, ouvrant ainsi des perspectives de collaboration, de partenariat et d'insertion professionnelle pour les étudiants.
- Pour le **master recherche de philosophie**, dans la mesure où il vise à la fois la formation à la recherche et la formation au métier d'enseignant de philosophie dans le secondaire, il serait peut-être pertinent de proposer des stages professionnels en lycée au second semestre et au troisième semestre de la formation et l'introduction d'enseignements dédiés à la pédagogie ou à la didactique de la philosophie. Cela pourrait se faire, par exemple, à l'occasion de l'ouverture de deux parcours (enseignement et recherche), ou en ouvrant un second master professionnel visant spécifiquement la formation d'enseignants du secondaire.
- Pour le **master professionnel de philosophie**, l'absence d'identification explicite de débouchés professionnels pour les diplômés de cette formation et l'absence de stage professionnel en deuxième année devraient faire l'objet d'une attention particulière. L'identification dans l'environnement socio-économique de partenaires potentiels, susceptibles d'embaucher des diplômés de philosophie après leur master, devrait être l'occasion de repenser l'organisation du master professionnel et d'articuler la formation philosophique de qualité déjà dispensée à l'acquisition d'une expérience professionnelle spécifique lors d'un stage.
- La mise en œuvre d'outils numériques adaptés serait bénéfique pour assurer la circulation d'informations entre les enseignants, le personnel administratif et les étudiants, ainsi que l'expérimentation pédagogique. Le dynamisme des relations, repéré pendant la visite sur site, entre professeurs et étudiants serait encore renforcé par un gain de temps dans la communication et l'échange d'informations.
- Une meilleure visibilité sur plusieurs exercices budgétaires, des ressources plus importantes et une plus grande autonomie de gestion -difficile compte tenu de la législation- permettrait de cibler des besoins (acquisitions de livres, accès aux ressources en ligne, accroissement des fonds numériques) et des manques puis d'y remédier. L'implication des personnels de l'Université Libanaise est sans faille en dépit d'un manque de moyens certain. Des ressources budgétaires pérennes de l'Etat, dans la situation de crise présente, leur font défaut.
- La présence de centres de recherches en philosophie et en psychologie, dotés de moyens de fonctionnement pérennes et suffisants pour organiser annuellement deux à trois conférences nationales et une conférence internationale, permettrait de lier davantage les formations à l'actualité de la recherche.
- Le développement de partenariats internationaux formalisés (accords-cadres d'échanges d'étudiants ou de professeurs, co-habilitation internationale de parcours ou de diplôme) serait sans doute à même de favoriser l'internationalisation de la formation et sa visibilité régionale et internationale.
- Les entretiens ont permis de constater l'attachement profond des enseignants et des étudiants aux valeurs de l'Université Libanaise et à ses formations, en lien constant avec le développement de la société libanaise. Il s'avère que la création d'une Association des Anciens, une initiative en cours de réalisation et qui devrait voir le jour en 2020, avec un annuaire en ligne et un site web dédié, serait un atout pour promouvoir les interactions entre étudiants en formation et Alumni.

VI. OBSERVATIONS DE L'ETABLISSEMENT



Université Libanaise
Le Recteur

Monsieur François PERNOT
Directeur du département Europe et International- HCERES

Objet : Observation de nature stratégique sur le rapport d'évaluation des diplômes des facultés de Lettres, Sciences humaines.

Cher Monsieur,

En vous remerciant pour votre précieux effort ainsi que le comité d'experts HCERES présidé par Monsieur le Professeur Manuel Royo, déployé au soutien La FLSH dans la mise en place d'un processus d'assurance-qualité afin d'aligner ses programmes sur les critères de qualité reconnus au niveau européen et international, et dans la mise en place du projet d'évaluation et d'accréditation par le HCERES,

Et en sollicitant votre soutien d'avantage pour aboutir à une accréditation finale, pour couronner le succès de ce projet et le mérite de l'UL,

Et suite à la demande d'évaluation et accréditation présentée par la Faculté des lettres et sciences humaines à l'Université Libanaise à l'HCERES dans cet objectif,

Et suite au rapport d'autoévaluation présenté par la Faculté des lettres et sciences humaines à l'Université Libanaise pointant les objectifs prioritaires,

Et suite à la visite d'évaluation de la délégation d'experts du HCERES du 16 au 19 décembre 2019 à l'UL- Faculté de Lettres, Sciences humaines, durant lesquelles 37 visites et entretiens ont été organisés,

Et suite au rapport d'évaluation rédigé par le comité d'experts HCERES en 2020, l'Université Libanaise – Faculté des lettres et sciences humaines présente ses observations de nature stratégique et s'engage totalement sur les recommandations du rapport HCERES.

Par conséquent, nous proposons l'annexe ci-jointe à cette lettre.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Beyrouth le 30 avril 2020



Recteur de l'Université Libanaise

Fouad Ayoub

Annexe

Observations de nature stratégique

Dans ce contexte, l'UL - FLSH présentera ses observations de nature stratégique divisée en deux volets. Le premier présentera les observations globales qui couvrent toute la faculté ; le second fournira celles qui se rapportent exclusivement aux formations évaluées.

Volet 1 : au niveau de la FLSH

Budget

Le financement de l'Université Libanaise relève de fonds publics. Chaque année, le gouvernement doit ratifier le budget proposé par l'université. Selon les lois en vigueur, la gestion du budget relève de la compétence du Conseil de l'Université.

Depuis plusieurs années et, en raison de la crise économique et financière qui s'aggrave et se manifeste avec de plus en plus d'ampleur, l'université suit une politique de restrictions budgétaires qui se concrétise par un manque d'investissement dans les locaux et les ressources. L'État alloue environ 250 millions de dollars par an pour plus de 82 000 étudiants.

Toutefois, les mesures d'austérité prévues dans le budget annuel n'endiguent pas les efforts continus que la FLSH déploie pour avoir des subventions à toutes ses activités. Elles n'empêchent pas, non plus, l'initiative privée et les tentatives d'innovation. L'engagement du corps professoral et la contribution des partenaires de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, en l'occurrence l'AUF, les instituts culturels rattachés aux ambassades dont les langues sont enseignées à la Faculté, pallient partiellement le manque de financement.

La FLSH s'engage aussi à collaborer dans l'élaboration d'une stratégie financière globale pour l'UL, basée sur des expertises et technicités avancées. Le but de cette stratégie est de piloter les ressources et les dépenses financières, et réorienter le financement tout en prenant en considération les priorités des départements au sein des facultés.

Programmes d'échange et de coopération

La FLSH prendra en considération les recommandations du rapport pour créer de nouvelles pistes de coopération avec des établissements étrangers, le but étant de renforcer la dimension internationale de tous les départements de la faculté et d'aligner les enseignements sur d'autres offerts dans différents systèmes d'enseignement supérieur, et cela en coopérant avec le Bureau des relations internationales de l'UL localisé à l'administration centrale, pour augmenter le

nombre de partenariats spécialisés en matière de langues et des sciences humaines et répondant aux axes prioritaires de développement d'échange au sein de la FLSH.

Dispositif d'évaluation

En septembre 2020, la FLSH mettra en route, par moyen électronique, des dispositifs d'évaluation mis en place depuis 2015 (circulaire n 36, 4 octobre 2015).

Environnement numérique et messagerie personnelle

La FLSH a commencé l'enseignement en ligne deux semaines après la fermeture forcée de l'université pour cause de coronavirus. En dépit de certaines difficultés techniques, l'expérience était réussie grâce à une cellule de crise formée de professeurs et de techniciens dans le but de familiariser tout le corps professoral de la faculté avec le nouveau système virtuel. Des tutoriels et des documents PDF ont été mis à la disposition des professeurs et des étudiants qui utilisent la plateforme Microsoft teams. **902** courriels ont été créés pour les professeurs et 20.000 pour les étudiants (@ul.edu.lb), avec **2183** cours en ligne assurés hebdomadairement. La période d'adaptation semble pratiquement terminée avec un feedback positif et encourageant qui constitue un point de départ pour un travail innovant dans ce domaine-là.

Dans cette perspective, un protocole d'entente a été signé entre le CSLC et le "Digital transformation Network" qui prévoit l'organisation de formations sur les tableaux interactifs et des sessions de sensibilisation sur l'e-gouvernance et la transformation numérique.

Le CSLC est passé au numérique au début de l'année académique après les événements d'octobre 2019. Le Centre dispose d'une plateforme MOODLE qui héberge tous les cours avec toutes les fonctionnalités. Les étudiants sont déjà habitués à ce type d'environnement numérique. Après la reprise des cours, le Centre a opté pour une formation hybride. Suite au confinement, le Centre a repris le travail en ligne sur MOODLE avant de rejoindre les autres branches de la faculté sur Teams.

Association des Alumni : une initiative en cours de réalisation

Suite aux recommandations du Hcéres et en application de l'Arrêté n 1234 du 24 mai 2018, l'Université Libanaise a mis en place le Bureau des Anciens « Alumni Affaires Office ». Quand l'épidémie du coronavirus prendra fin, la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines mettra sur pied, en septembre, le projet qui s'assigne les objectifs généraux suivants :

- Consolider les liens de solidarité entre les anciens ;
- Renforcer les liens de coopération entre les diplômés et l'université et renforcer le sentiment d'appartenance à l'UL ;
- Coopérer avec les anciens dans la réalisation de projets au Liban et à l'étranger ;
- Créer une base de données qui regroupe tous les anciens de l'université (domaines de spécialisation, situation professionnelle actuelle,..) afin de pouvoir assurer le suivi de cohorte ;
- Renforcer la visibilité de l'université, diffuser ses valeurs et promouvoir son image ;

- Conseiller les nouveaux diplômés dans leur orientation ;
- Proposer des manifestations scientifiques et co-organiser des colloques, des rencontres et des ateliers de travail.

L'Union nationale des étudiants de l'UL : retour des élections estudiantines

Suite aux recommandations du Hcéres, le recteur de l'Université Libanaise a décidé de relancer les élections estudiantines dont la date a été fixée pour la deuxième semaine de décembre 2019, sachant que le Conseil de l'Université avait approuvé le règlement intérieur de l'Union nationale des étudiants de l'Université Libanaise en mars 2019. Selon le règlement, les élections se déroulent suivant un système proportionnel et efficace qui garantit une représentativité estudiantine juste, au conseil des sections, et même au Conseil de l'Université. Suite au soulèvement du 17 octobre, l'Université Libanaise a reporté les élections à une date qui sera fixée ultérieurement.

Le conseil de perfectionnement

Le conseil de perfectionnement que le rapport suggère n'existe pas en tant qu'unité académique et administrative autonome. Son rôle est partiellement rempli par plusieurs comités au sein de la FLSH. L'idée de la mise en place d'un dispositif d'évolution et d'évaluation nous paraît très pertinente et contribue, certes, au processus d'amélioration continue des formations dispensées par la faculté.

Le conseil de perfectionnement pourrait également contribuer à l'élaboration d'une stratégie de soutien global aux étudiants à l'UL, et notamment ceux de la FLSH. Une importance particulière sera accordée à l'orientation de l'étudiant dans le choix d'une discipline qui répond aux exigences du marché de travail, et par la suite à une meilleure insertion professionnelle.

Volet 2 : au niveau des départements

1-Langues et Littératures (Ar/Fr/Ang) :

- ***Crédits***

La répartition des crédits entre cours obligatoires et optionnels se fait conformément aux dispositions du Décret n 2225 du 11 juin 2009 qui définit, de 20 à 40, le nombre de crédits optionnels. C'est la Commission des programmes qui détermine le nombre de crédits qu'il faut accorder à la matière, en fonction du domaine de spécialité et des besoins académiques.

- ***Budget***

Une autonomie budgétaire ne pourrait être accordée aux directions des trois départements de langues vu que la gestion monétaire est, selon la loi, centralisée au niveau du Rectorat qui administre les budgets.

- **Descriptifs sur le site**

La FLSH s'initiera à compléter sur son site, et en septembre (retard causé par le Corona), les pages consacrées aux informations sur les diplômes respectifs des différentes formations.

2-Philosophie/Psychologie

- **Stages d'observation**

Au sujet de la nécessité d'insérer un stage (d'observation) durant la troisième année de licence de Philosophie pour que le choix de la formation future soit en fonction d'une connaissance précise du milieu professionnel, la FLSH s'applique à inclure, dans les travaux pratiques, des stages d'observation dans les milieux professionnels visés.

- **Parcours « Philosophie et sciences politiques et sociales »**

Il est essentiel de préciser que le parcours « Philosophie et sciences politiques et sociales » est également un parcours de recherche qui vise la formation des professeurs de philosophie à l'enseignement secondaire (public et privé) surtout au niveau du baccalauréat économique et social (Bac ES).

- **Parcours « Philosophie et médias culturels et documentations »**

Concernant le parcours professionnel « Philosophie et médias culturels et documentations », il a été institué afin de créer de nouveaux débouchés pour ceux qui désirent prendre la voie de la philosophie. Bien que cette nouvelle spécialisation rencontre plusieurs difficultés, comme, par exemple, l'interdiction de la poursuite des études de doctorat, la faculté tâche d'entrer en contact avec les milieux professionnels concernés en exigeant un stage dès l'année académique prochaine.

- **Didactique de la philosophie**

La formation au niveau du master dispense deux enseignements de didactique de la philosophie : théorique au deuxième semestre et pratique au troisième. Cet enseignement pratique comportera à partir de l'année académique 2020/2021, en grande partie, un stage dirigé par l'enseignant de la matière.

3-Histoire/Géographie/Arts et Archéologie

a- Histoire

- **Répartition des matières**

Appliquant le système d'enseignement LMD (décret 2225-Juin 2009), le département d'Histoire a réparti les matières sur trois années, en fonction des trois époques fondamentales : l'Histoire ancienne, l'Histoire médiévale et l'Histoire moderne et contemporaine. À partir de ces époques, l'étudiant aura à choisir un des deux parcours suivants : les Arts ou la Politique. Un étudiant, ayant donc opté pour l'une des époques susmentionnées, pourrait choisir un sujet relatif aux arts, à la politique ou aux civilisations. Ce processus est fondé sur l'école des Annales qui considère que

l'Histoire est une discipline ouverte sur tous les domaines : économique, politique, scientifique, technologique et autres.

- **Nombre d'inscriptions**

Concernant la régression du nombre d'inscriptions en Histoire, soulevée dans le rapport HCERES, le nombre a connu une dérive en 2018-2019, année de mise en place du projet d'accréditation, due, en grande partie, au recul du nombre d'étudiants syriens inscrits, parallèlement à une stabilité dans le nombre d'étudiants libanais inscrits.

- b- Géographie**

- **Coopération**

Le département s'engage dans la politique d'initiative individuelle des enseignants qui vise les travaux pratiques, en particulier les sorties sur terrain et l'adoption des nouvelles technologies d'enseignement.

Le département a aussi procédé à l'établissement d'une nouvelle coopération avec l'Agence Allemande de Coopération Internationale GIZ, qui concrétiserait de nouveaux accords pédagogiques et la création d'un nouveau master en Géographie : « Géoinformatiques et Gouvernance Foncière » (en 2019).

- **Parcours**

La troisième année de licence offre deux parcours reliés étroitement à la formation géographique : « Géographie Générale » et « Aménagement du Territoire », ce dernier se prolongeant et s'amplifiant en master professionnel : « Réhabilitation et Organisation du Territoire Géographique ».

La licence dispense plusieurs cours théoriques et pratiques relatifs notamment à la cartographie comme : Cartographie, Lecture de la Carte Topographique, Analyses des Cartes Géologiques, et à l'Informatique : Autocad, Cartes Dynamiques, Télédétection, etc. Cependant, le département a l'intention d'assurer une harmonisation plus grande entre la licence et le master, et ceci dans les nouveaux programmes envisagés dans le cadre de la Réforme des programmes entamée par la FLSH. À ce sujet, il a été décidé d'introduire en licence plusieurs cours se rattachant à la cartographie comme : « Système d'Information Géographique (SIG) », « Introduction aux Technologies Géospatiales » et « Levées et calculs topographiques ».

- c- Arts et Archéologie**

- **Cursus**

Les matières mentionnées dans le rapport HCERES, comme l'ethno-archéologie, la sociologie, la géologie, ne sont pas placées en première année pour permettre aux étudiants une meilleure insertion dans le domaine de l'archéologie, surtout qu'il s'agit de matières complémentaires. De ce fait, il a été conçu d'échelonner respectivement l'insertion de ces matières d'une façon pédagogique. Ces matières ont pour objectif de couvrir des disciplines complémentaires en archéologie et ouvrir de nouvelles perspectives aux métiers annexes.

DECISIONS D'ACCRÉDITATION

Licence de Psychologie
Master de Psychologie (recherche)
Master de Psychologie (professionnel)

Université Libanaise
Faculté de lettres et sciences humaines

LIBAN

Juillet 2020

PORTÉE DE LA PROPOSITION D'ACCREDITATION ÉMISE PAR LE COMITÉ

Le Hcéres a construit son processus d'évaluation fondé sur un ensemble d'objectifs que les formations supérieures doivent poursuivre pour assurer la qualité reconnue en France et en Europe. Ces objectifs sont répartis en quatre domaines communs au référentiel de l'évaluation et aux critères d'accréditation.

Le comité d'experts émet un simple avis relatif à l'accréditation de la formation : c'est la commission d'accréditation qui prend la décision en s'appuyant sur le rapport définitif de l'évaluation de la formation. Cette décision d'accréditation est le résultat d'un processus collégial et raisonné.

La décision prise par le Hcéres et relative à l'accréditation n'est pas une décision créatrice de droit, que ce soit sur le territoire français, ou à l'international. La décision relative à l'accréditation de l'établissement correspond à l'attribution d'un label et n'emporte pas reconnaissance en France de l'institution concernée par l'accréditation. Le processus d'accréditation du Hcéres n'a donc pas d'effet sur le processus de reconnaissance par la France de l'institution ou de ses programmes.

APPRECIATION DES CRITÈRES D'ACCREDITATION

DOMAINE 1 : FINALITÉ DE LA FORMATION EN PSYCHOLOGIE (LICENCE ET MASTERS)

Critère d'accréditation

La formation affiche de façon claire et lisible les connaissances et compétences à acquérir. Les étudiants et parties prenantes connaissent les débouchés de la formation en matière de métiers et de poursuite d'études

Appréciation du critère

La formation de licence de psychologie n'a pas de finalité professionnelle directe, ce qui est habituel pour ce type de formation qui classiquement ouvre sur une poursuite d'études en master. La formation de master destine soit à la recherche soit à l'exercice de la profession de psychologue dans les trois domaines de spécialités proposés par la formation de master (« psychologie scolaire », « psychologie clinique et ajustement », « psychologie du travail ») pour lesquelles les débouchés sont clairement identifiés.

DOMAINE 2 : POSITIONNEMENT DE LA FORMATION EN PSYCHOLOGIE

Critère d'accréditation

La formation a défini un positionnement global adapté à ses finalités incluant une articulation claire avec la recherche, des partenariats académiques et/ou avec le monde socio-économique et culturel, des partenariats nationaux et/ou internationaux.

Appréciation du critère

Le positionnement global de la formation en Psychologie est cohérent avec sa finalité. Les savoirs et savoir-faire fondamentaux dans tous les champs de la discipline (psychopathologie, psychanalyse, psychophysiologie, neurosciences, statistiques, entretien clinique, psychologie du développement, etc.) étudiés en licence préparent à la réalisation d'un master. Sur le plan professionnel l'Université Libanaise est la seule à délivrer des diplômes directement reconnus (sans avoir à recourir pour les diplômés à des équivalences). La formation s'appuie sur de nombreux centres hospitaliers et établissements d'enseignement qui accueillent des stagiaires et recrutent l'essentiel des diplômés. C'est dans ce cadre que s'effectue aussi la recherche. Le département entretient ainsi des liens avec 22 autres départements à travers le monde.

DOMAINE 3 : ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION EN PSYCHOLOGIE

Critère d'accréditation

La formation intègre des modules d'enseignement structurés, progressifs, adaptés aux différents publics. Elle permet d'acquérir des connaissances et compétences additionnelles et elle est cohérente avec le contexte socio-économique.

La formation intègre des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle tels que projets et stages, TICE et innovations pédagogiques.

La formation est ouverte à l'international.

Appréciation du critère

La licence en Psychologie en trois ans (sur le modèle Licence-Master-Doctorat) comporte un bloc d'enseignements transversaux (Droits humains, Informatique générale, langue étrangère 1 et 2, informatique spécialisée, méthodologie de la recherche) et un bloc d'enseignements disciplinaires (avec l'introduction progressive de spécialisation en psychologie de l'enfant, psychologie clinique, psychologie du travail). L'ensemble est solide et aborde les courants les plus notables de la psychologie. Dès la troisième année l'étudiant réalise un stage d'observation. La structure de la licence ne permet pas aisément la réorientation durant le cursus.

A l'issue de la licence, l'étudiant a le choix entre deux masters, l'un professionnel, l'autre en recherche. L'existence d'un stage très lourd (500h) en master professionnel joue un rôle fondamental dans la pertinence de la formation, de l'aveu même des partenaires accueillant les stagiaires et jouant un rôle important dans la validation du stage. Il permet également la collation du titre de psychologue.

L'aide à la réussite, quoiqu'institutionnalisée, se limite à l'organisation d'une session de rattrapage des examens terminaux et à un accompagnement individualisé dans le parcours pédagogique par des étudiants plus avancés, sous la supervision d'un enseignant référent et des fonctionnaires du bureau d'orientation académique et pédagogique. L'internationalisation de la formation en termes d'accords-cadres d'échanges ou de partenariats reste embryonnaire faute de moyens. Les mobilités sortantes sont extrêmement rares.

DOMAINE 4 : PILOTAGE DE LA FORMATION EN PSYCHOLOGIE

Critère d'accréditation

La formation a un dispositif de pilotage clair et opérationnel, incluant la participation des partenaires et des étudiants.

Elle est mise en œuvre par une équipe pédagogique organisée disposant de données précises et à jour.

Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et connues des étudiants.

Les enseignements et les unités de mise en situation professionnelle sont transcrits en compétences.

Des mesures anti-fraude ont été mises en place.

Appréciation du critère

Le pilotage de la formation est assuré par le département de psychologie et le conseil de la faculté des Lettres et Sciences Humaines. L'évaluation des enseignements assurée à chaque fin de semestre à l'aide de questionnaires anonymes remplis par les étudiants donne l'occasion d'identifier des manques et dysfonctionnements et d'y remédier par des ajustements spécifiques (souvent au niveau de chaque section).

L'initiative et la représentation des étudiants est très réduite, l'absence de réel conseil de perfectionnement est très liée à l'ambiance politique et sociale du pays. L'équipe pédagogique est très active, les étudiants bien suivis malgré un encadrement limité (90 enseignants pour +/-4300 étudiants). La création d'une caisse d'aide sociale vient compléter les dispositifs en faveur des étudiants.

L'approche par compétences si elle n'est pas définie comme telle découle naturellement de la pratique en stage de licence et de master.

Les résultats constatés sont moyens en Licence +/- 45 % , bon en master recherche autour de 80% et excellent en master pro autour de 90 % , à pondérer par rapport aux difficultés socio-économiques rencontrées par les étudiants. Le défaut d'outils statistiques de suivi officiel des diplômés empêche d'évaluer avec précision leurs parcours professionnels.

DECISION FINALE

Au vu de l'appréciation des critères d'accréditation ci-dessus, la commission d'accréditation prend la décision suivante pour chacune des trois formations de **Licence de Psychologie ; Master de Psychologie (recherche) ; Master de Psychologie (professionnel) :**

« Décision d'accréditation sans réserve, pour 5 ans »

La commission d'accréditation attire l'attention de l'université sur les points ci-dessous qu'elle doit s'efforcer de résoudre :

- Pour ce qui concerne les formations de **licence de philosophie et de psychologie**, afin de permettre aux étudiants de se réorienter plus aisément en cours de formation, il pourrait être intéressant d'entamer une réflexion autour de la transformation des licences spécialisées en licences à spécialisation progressive (par exemple licence avec une majeure en philosophie et une mineure en psychologie ou dans d'autres disciplines).
- Mise en œuvre d'outils numériques adaptés pour assurer la circulation d'informations entre les enseignants, le personnel administratif et les étudiants, ainsi que l'expérimentation pédagogique.
- Mieux cibler les besoins (acquisitions de livres, accès aux ressources en ligne, accroissement des fonds numériques) et les manques pour y remédier.
- Doter les centres de recherches en philosophie et en psychologie de moyens de fonctionnement pérennes et suffisants pour organiser annuellement deux à trois conférences nationales et une conférence internationale afin de développer la recherche.
- Développer des partenariats internationaux formalisés (accords-cadres d'échanges d'étudiants ou de professeurs, co-habilitation internationale de parcours ou de diplôme) pour favoriser l'internationalisation de la formation et sa visibilité régionale et internationale.
- Impulser la création d'une Association des Anciens (en cours de réalisation) avec un annuaire en ligne et un site web dédié afin de promouvoir les interactions entre étudiants en formation et Alumni.

SIGNATURE

Pour le Hcéres,

Nelly Dupin, présidente par intérim



Nelly DUPIN
Secrétaire générale
nelly.dupin@hceres.fr
T. 33 (0)1 55 55 62 55
2 rue Albert Einstein - 75013 Paris

Date : Paris, 15 juillet 2020

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)